



Probleme divorce consentement mutuel

Par **jules**, le **21/05/2012** à **15:45**

Bonjour,

J'ai demandé le divorce par consentement mutuel j'ai pas loin de 60 ans et ma femme 50

Nous sommes convoqués dans 8 jours pour la conciliation à paris

Il y a un probleme je me rends compte que j'aime toujours ma femme, elle dit m'aimer mais veut divorcer quand même.

Il me reste deux solutions :

où dire au juge que je ne veux plus divorcer car je suis toujours amoureux d'elle ; j'envisage de vivre en concubinage après le divorce et cette solution al'air d'aller a ma femme.

où ne rien dire

que faire? si elle dit qu'elle veut divorcer et que moi je dis au juge ce que j'envisage que va til se passer?

Je suis perdu réponse rapide svp car cest dans 8 jours

Par **stelou82**, le **23/05/2012** à **14:38**

bonjour

cherchez pas midi a quatorze heures soit vous annulez le divorce soit vous continuez mais a l amiable pour que sa aille vite et que vous viviez en union libre avec votre femme